

بناء الجملة الواصفة في روايتي الاب غوريو واوجيني غرانديه للكاتب اونوريه دو بلزك

La structure de la phrase descriptive dans le père Goriot et Eugénie Grandet d'Honoré de Balzac

فرح احمد خليل

أ.م. ايلاف حسين عبد

جامعة بغداد - كلية اللغات - قسم اللغة الفرنسية الجامعة المستنصرية - كلية الآداب - قسم اللغة الفرنسية

Prof. Assist: Elaf Hussein Abed

Farah Ahmed Khalil

Université de Bagdad/ Faculté des langues Université Al-Mustansirya/ Faculté des lettres

ilaffhussein@uomustansiriyah.edu.iq Farah.ahmed.khalil@gmail.com

Résumé

La phrase descriptive joue un rôle très important en didactique du français langue étrangère. Cette phrase a été considérée comme un outil efficace aidant les élèves à maîtriser l'écriture du français. Le présent travail a pour objet d'étudier la structure de la phrase descriptive en s'appuyant sur une démarche descriptive et analytique. Pour atteindre cet objectif, le chercheur a parlé tout d'abord de la phrase descriptive et de la phrase en général et ses constituants. Puis, ce travail a abordé l'analyse en constituant immédiats sur laquelle l'étude est basée. En fin, le chercheur a choisi comme échantillon d'analyse les romans : « Le Père Goriot » et « Eugénie Grandet » de Balzac. Dana le cadre de cette étude, nous observons que la structure de la phrase descriptive est plus variante et riche des autres types de phrase.

Mots-clés : la phrase, subordination, la phrase simple, la phrase complexe, règles syntagmatiques.

Abstract

The descriptive sentence plays a very important role in teaching French as a foreign language. This sentence has been considered an effective tool that helps students master writing the French language. The purpose of this work is to study the structure of the descriptive sentence based on a descriptive and analytical approach. To achieve this objective, the researcher first talked about the descriptive sentence and the sentence in general and its constituents. Then, this work approached the analysis in immediate constituents on which the study is based. Finally, the researcher chose the novels: “Le Père Goriot” and “Eugénie Grandet” by Balzac as a sample for analysis. In the context of this study, we observe that the structure of the descriptive sentence is more variant and richer than other types of sentences. *Keywords:* situation, story, dialogue, narrative, language

المستخلص:

تلعب الجملة الواصفة دور مهم في تعليم اللغة الفرنسية كلغة اجنبية. هذه الجملة تعتبر كأداة فعالة تساعد الطلاب على اتقان كتابة اللغة الفرنسية. العمل الحالي يهدف الى دراسة البنية التركيبية للجملة الواصفة معتمدين على منهج وصفي وتحليلي. ولتحقيق هذا الهدف، تحدثت الباحثة أولاً عن الجملة بشكل عام ومكوناتها ومن ثم تناول هذا العمل طريقة التحليل الى المكونات المباشرة التي عليها قامت الدراسة. في النهاية، اختار الباحث كعينة للتحليل روايتي: (الاب غوريو) و (اوجيني غرانديه) لبلزاك. في اطار هذه الدراسة، لاحظنا ان البنية التركيبية للجملة الواصفة هي اكثر تنوع و غنى من أنواع الجمل الأخرى.

الكلمات المفتاحية: الجملة، تبعية، الجملة البسيطة، الجملة المعقدة، قواعد نحوية.

Introduction

La phrase constitue depuis longtemps jusqu'à nos jours un domaine de recherche de plus en plus intéressant. Celle-ci a été abordée dans de nombreuses études et discussions, au passé et au présent, tant sur l'axe sémantique que sur l'axe syntaxique ou communicatif. En fait, cela revient à son rôle comme l'unité fondamentale à l'écrit; c'est pourquoi elle est utilisée comme un moyen d'apprendre des langues naturelles et en particulier des langues étrangères, et comme un moyen de communiquer avec les autres.

En français langue étrangère, il y avait une tendance parmi les chercheurs à traiter la phrase du point de vue de sa construction surtout avec le développement de la grammaire formelle au courant du XX^e siècle. En fait, toutes les phrases possèdent une organisation interne et une structure fondamentale décrite par la syntaxe. Celle-ci étudie les catégories grammaticales, les combinaisons et l'ordre entre les mots qui composent la phrase. La connaissance de la structure de

la phrase contribue à la maîtrise de la langue et à la formulation des phrases claires et comprises par tous; ce qui permet d'interpréter de nombreux textes et documents écrits.

Il existe deux types de phrases essentielles, très connues en langue française, ce sont : la phrase simple et la phrase complexe, tandis que la phrase descriptive a été considérée comme une phrase accessoire. Mais, au XIX^e siècle, la phrase descriptive est devenue comme une phrase essentielle à côté des autres types, pour répondre au besoin d'une phrase caractérisée par la précision et le détail afin de refléter la réalité et la vérité du sujet abordé. La phrase descriptive a été beaucoup utilisée dans les documents et les textes, surtout dans les textes littéraires par de grands écrivains. Sa présence dans le texte est un élément qui contribue à la clarté et à la précision du sujet décrit au sein de l'ouvrage. Pour que cette phrase soit précise et détaillée, elle contient de nombreuses expressions et éléments grammaticaux divers qui s'ordonnent et se combinent pour former la structure de cette phrase. C'est pourquoi la connaissance de cette structure aide les élèves et les apprenants à pouvoir interpréter de nombreux textes et documents écrits et à améliorer leur compétence en lecture et surtout en écriture.

Malgré l'importance de la phrase descriptive en didactique du français langue étrangère, nous remarquons qu'il y a un manque d'analyse de la phrase descriptive en contexte de la construction syntaxique dans les études antérieures. Donc à la lumière de tout ce qui précède, notre travail vise à relever et à dégager les structures syntaxiques de la phrase descriptive, aussi à mettre en lumière les spécificités linguistiques qui caractérisent cette phrase.

Par rapport au corpus, nous avons choisi comme un corpus deux œuvres très célèbres de Balzac, qui est considéré comme un des maîtres de la description, ce sont : « *Le Père Goriot* » et « *Eugénie Grandet* » dont le contenu et les rôles confiés aux phrases descriptives et ses variantes ont particulièrement retenu notre attention. Dans ce propos nous orientons vers la fin de poser notre problématique sous la question suivante :

- Quelle est la structure de la phrase descriptive ? Quels sont ses constituants ?

En s'appuyant sur ces questions, la démarche suggérée par cette réflexion fait apparaître le plan suivant que nous comptons adopter. D'abord, nous essayerons de mettre en lumière, théoriquement et de manière brève et générale, les notions : la phrase descriptive, la syntaxe, la phrase et ses types : la phrase simple et sa structure; la phrase complexe et ses relations. Nous aborderons également la notion de la proposition et ses types, sans oublier la classe des mots. Nous centrerons ensuite notre étude sur l'analyse en constituants immédiats (A.C.I) comme une méthode d'analyse, qui révèle une hiérarchie de constituants, pour visualiser la structure interne de la phrase descriptive. En outre, nous rappellerons les constituants immédiats de la phrase et leur représentation graphique. Enfin, nous suivrons une démarche descriptive et analytique pour analyser pratiquement le corpus choisi dans notre problématique.

1. La phrase descriptive (essais de définition)

La phrase prend plusieurs formes qui dépendent essentiellement du propos de son organisation. Ainsi la phrase, qui aborde un objet du point de vue descriptif, Peut être

nommé (phrase descriptive). La phrase descriptive joue un rôle très important et large dans la littérature française surtout dans celle du XIX^e siècle. C'est une phrase utilisée pour décrire, expliquer et clarifier une idée ou un nom soit d'un objet, soit d'un lieu, soit d'une personne, etc. La phrase descriptive a d'abord apparu dans la poésie, Puis elle s'est progressivement propagée à d'autres genres littéraires ou non littéraires en occupant des fonctions variées (ornementale, expressive, symbolique, etc.).

En général, les écrivains ont recours à des outils lexicaux et grammaticaux, et d'autres procédés pour améliorer sa rédaction et renforcer l'idée. Parmi les outils lexicaux, nous remarquons : l'emploi de mots précis et variés ou d'expressions empruntés à des niveaux ou des registres de langue divers, l'utilisation de noms propres, les verbes d'état (être, sembler, avoir l'air, paraître) et de perception (voir, apercevoir, sentir, toucher, remarquer), le choix de l'imparfait ou du présent de l'indicatif et la préférence de la forme active; les outils grammaticaux comprennent « **les compléments circonstanciels de lieu, les expansions du nom (l'adjectif qualificatif ou le participe passé, le complément du nom, la proposition subordonnée relative), l'attribut du sujet** » (Les outils de la description, 2023, p. 4); il existe d'autres procédés utilisés dans la phrase descriptive comme des images et l'analogie comprenant (la comparaison, la métaphore, la personnification et l'animalisation).

En bref, la phrase descriptive peut être nommée « la reine des phrases » car elle se distingue des autres phrases par son omniprésence dans tous les textes bien écrits. En outre, elle est considérée comme un bon moyen d'enseigner l'élève la rédaction car elle paraît cultiver chez lui de nouvelles puissances grammaticales ou lexicales. C'est pourquoi Bocquet écrit dans son article : « **qui sait décrire sait écrire** » (Bocquet, 1921, p. 338).

1.1. La syntaxe

Selon Dictionnaire de la Langue Française Lexis, la syntaxe est : « **une partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases** » (Dubois-Charlier & Leeman, Dictionnaire de la langue française lexis, 1988, p. 1826). Cette notion occupe un rôle remarquable dans la linguistique du xx^e siècle après qu'auparavant son rôle était marginal. La syntaxe est un composant de la grammaire, prend pour objet d'étude ce qu'on appelle la phrase. La syntaxe traite la combinaison entre les mots, elle s'intéresse également à étudier les contraintes de l'accord ou de l'ordre des mots.

Nous remarquons que la phrase est définie comme une construction faite de regroupements des mots formant ce qu'on appelle le syntagme. Ainsi, ce dernier peut être défini comme un mot ou une suite de mots consécutifs formant une unité syntaxique et un constituant de la proposition (et de la phrase). Le syntagme est caractérisé par son unité-noyau (une tête), autour duquel les autres unités se regroupent. La catégorie de cette tête détermine la nature du syntagme. Les linguistes distinguent donc les syntagmes suivants auxquels a affaire la syntaxe:

- **Syntagme nominal (SN)** : c'est le nom qui constitue son noyau. Il est précédé d'un déterminant avec les noms communs. Tandis qu'il apparaît seul avec les noms propres ou les pronoms.
- **Syntagme verbal (SV)** : c'est le verbe qui constitue son noyau.
- **Syntagme adjectival (SA)** : c'est l'adjectif qui constitue son noyau.
- **Syntagme prépositionnel (SP)** : c'est la combinaison d'une préposition et d'un syntagme nominal qui en est le complément.
- **Syntagme adverbial (SAdv)** : c'est l'adverbe qui constitue son noyau. Il permet une expansion du verbe.

1.2. La notion de phrase

En français, la phrase est une notion très vaste parce qu'elle désigne, dès son apparition, plusieurs dénominations et concepts. En fait, il existe plusieurs définitions qui traitent la notion de la phrase et tentent de la décrire. Mais, il est difficile de trouver une définition entièrement précise et satisfaisante pour décrire cette notion. D'après *le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, l'auteur Robert évoque que le terme phrase a été défini dans la langue française au XVI^e siècle « **en sens d'arrangement de mots, façon de parler et tour donné à l'expression** » (Robert, 1962, p. 315).

En fait, la phrase porte sur, au cours de son évolution, plusieurs critères variés et différents qui participent à sa description. Chaque phase de développement de la phrase, adopte dans sa définition un ou plusieurs de ces critères, ces critères sont :

➤ Critère prosodique :

D'après ce critère, la phrase se caractérise par deux pauses importantes et une intonation qui varie selon le type de phrase. Ce critère s'applique plutôt aux phrases d'un texte ou discours oral.

➤ Critère graphique :

Selon ce critère, la phrase est délimitée à l'écrit par une lettre majuscule au début et une ponctuation forte à la fin de la phrase. Ce critère s'applique aux phrases d'un texte ou discours écrit.

➤ Critère sémantique :

En fonction de ce critère, généralement une phrase est censée être un assemblage de mots qui donne un sens complet. Cette phrase de nature sémantique est définie par plusieurs grammairiens. Grevisse, par exemple, qui la définit comme « **Un assemblage de mots exprimant une pensée complète** » (Grvisse, 1968, p. 5).

➤ Critère syntaxique :

Concernant ce critère, la phrase est un ensemble de mots formant un tout autonome, qui relie un sujet à un prédicat. Éventuellement, un complément de phrase peut être associé avec eux.

En fait, l'importance de la phrase comme un outil pédagogique est apparue au XIX^e siècle. À travers la production de grammaires dites scolaires, la phrase contribue à enseigner comment lire et surtout comment écrire une langue étrangère, et comment expliquer les divers textes.

Ensuite, au XX^e siècle, la phrase devient l'entité syntaxique qui prend peu à peu la place de la proposition dans la description grammaticale. Celle-là est connue comme l'unité maximale de la syntaxe. Cette période est marquée par plusieurs courants et théories linguistiques développés par de grands linguistes et de grands grammairiens. Le linguiste le plus remarquable dans cette période-là est l'américain Noam Chomsky. Ce dernier est le fondateur de la grammaire générative qui est le courant le plus célèbre des grammaires formelles. Ce linguiste américain montre qu'un ensemble fini de règles syntagmatiques capables de produire un nombre infini de phrases grammaticales : « **[L]a grammaire à états finis est le type le plus simple de la grammaire qui, avec un appareil fini, peut engendrer un nombre infini de phrases** » (Blitman, 2015, p. 33). D'ailleurs, il présente la phrase comme une construction composée de deux constituants sous la forme suivant :

S (Le symbole « S » est l'initiale du mot « sentence » en anglais) = GN + GV.

Cette formule prend pour point de départ la structure syntagmatique des phrases (la décomposition en constituants immédiats). Cette équation signifie qu'une phrase contient au moins un syntagme nominal et verbal.

1.3. Phrase/ proposition

La proposition est un terme très ancien et plus stable que les autres termes qui désignent la phrase. Syntaxiquement, ce terme est constitué au moins d'un verbe à un mode personnel précédé d'un sujet. La proposition peut être accompagnée des autres éléments comme complément ou attribut selon la nature du verbe.

Beaucoup de grammairiens utilisent le terme « proposition » comme équivalent de « phrase simple ». C'est le cas de Grévisse, qui ne parle pas de phrase simple, et utilise pratiquement le terme de proposition. En outre, Chevalier, Blanche-Benveniste, Arrivé, et Peytard (1964) évoque qu'une proposition, quand elle constitue à elle seule une phrase, est appelée une phrase simple. Ils montrent également que la proposition peut être identifiée comme une partie de la phrase, par la réunion de plusieurs propositions constituant la phrase complexe, ou toute une phrase (la phrase simple).

1.4. Classement des phrases et des propositions

Il est important de souligner qu'il y a deux types de la phrase par rapport à la notion de proposition : la phrase simple et la phrase complexe.

1.4.1. La phrase simple : définition et structure

Cette forme de phrase est considérée comme la forme de base à décrire dans la grammaire. Cette phrase est constituée d'un seul verbe conjugué qui suit le sujet et s'accorde avec lui en nombre et en personne. Ce dernier est constitué d'un nom ou de groupe de nom. Cette structure peut être réduite à un seul élément comme dans le cas de l'impératif (sortez!) ou des interjections (Bien!), ou peut prendre plusieurs autres éléments comme : complément d'objet direct et/ou indirect avec les verbes transitifs; Facultativement, complément circonstanciel et attribut.

1.4.2. La phrase complexe

Cette forme de phrase comporte au moins deux propositions (c'est-à-dire qu'elle contient au moins deux verbes conjugués). Ces propositions peuvent être enchaînées par trois façons principales :

1.4.2.1. La juxtaposition

Suivant ce procédé, les signes de ponctuation séparent plusieurs propositions autonomes qui peuvent fonctionner indépendamment l'une de l'autre, comme par exemple :

(1) Le temps est beau, je suis heureux.

(Hamon, 1999, p. 97).

1.4.2.2. La Coordination

Une conjonction de coordination (mais, ou, donc, ni, car, or, etc.) ou un adverbe de coordination (puis, ensuite, pourtant, cependant, toutefois, enfin, etc.), relie les propositions, qui sont sur un plan d'égalité au point de vue de la fonction grammaticale. Prenons l'exemple suivant:

(٢) Il a travaillé **mais** il n'a pas réussi.

(Gardes-Tamine, 2018, p. 47).

1.4.2.3. La subordination

Elle établit une relation de dépendance entre deux ou plusieurs propositions. Dans cette relation, la conjonction de subordination (que) relie au moins deux propositions différentes. L'une est une proposition dite principale qui est un élément très important de la phrase. La principale est enrichie d'une ou de plusieurs subordonnées pour former un tout. Il existe plusieurs classements des propositions subordonnées, mais le classement le plus complet et le plus intégré est le classement mixte: les subordonnées complétives ou les substantives, les subordonnées relatives ou adjectives; les subordonnées circonstancielles ou adverbiales, les subordonnées participiales; mais les plus courantes sont :

A. Les subordonnées complétives ou les substantives

La subordonnée complétive tient la place d'un nom. Ainsi, elle joue un rôle essentiel de complément de sujet, d'objet, de complément du nom et de l'adjectif. Il y a trois formes de complétives, qui sont conjonctive, infinitif ou interrogative (indirecte), comme par exemple :

(3) Je souhaite **que tu réussisses**.

(Hamon, 1999, p. 108).

B. Les subordonnées relatives ou adjectives

Ces subordonnées ressemblent à des adjectifs et englobent les relatives et les participes (qui fonctionnent adjectifs). Un pronom relatif relie la subordonnée relative à la proposition dont elle dépend, par l'intermédiaire d'un groupe nominal, dit l'antécédent. Ce pronom relatif peut être simple comme (qui, que, où, dont), ou complexe (formé sur lequel). **Remarquons l'exemple :**

(4) Il existe **des astres que l'œil ne voit pas**.

L'antécédent

(Hamon, 1999, p. 104).

1.5. Les classes de mots

Selon la définition de Dubois et Lagane, dans leur livre "*La nouvelle grammaire du français*", le mot est « **la plus petite unité significative capable d'être à elle seule un constituant de n'importe quel groupe du nom ou groupe du verbe, selon les cas** » (Dubois & Lagane, 1973, p. 25).

Chaque mot appartient à une classe dans laquelle un mot peut commuter avec un autre mot de la même classe dans la phrase. Ainsi, les principales classes de mots sont : la classe des noms (N), des verbes (V), des déterminants (Dét), des pronoms, des adjectifs, des adverbes, des prépositions et des conjonctions.

2. Analyse en constituants immédiats (A.C.I)

Pour visualiser la structure interne de la phrase descriptive et dégager ses constituants, nous allons adopter l'analyse en constituants immédiats comme modèle d'analyse. L'analyse en constituants immédiats (ACI) est une procédure de description syntaxique de la structure de phrase. Cette analyse, qui est d'origine américaine, montre, par la décomposition d'une phrase, quels sont les constituants de niveau immédiatement inférieur qui sont eux-mêmes passibles d'une nouvelle analyse, et ainsi de suite, jusqu'à l'ultime niveau.

2.1. Les constituants immédiats de la phrase

2.1.1. Le syntagme nominal (SN)

C'est un constituant fondamental de la phrase qui s'organise autour du nom, il s'accorde en genre et en nombre avec le déterminant qui le précède. En outre, les noms peuvent être suivis d'un modificateur (Mod.), celui-ci appartient à des catégories variées selon le constituant qu'il modifie. Dans le syntagme nominal, il s'agit des adjectifs, des relatives, ou des syntagmes prépositionnels (SP).

Les règles de réécriture de syntagme nominal (SN) sont :

- Ph \longrightarrow (SP) + SN + SV + (SP)
- SN \longrightarrow N
- SN \longrightarrow Dét. + N
- SN \longrightarrow Dét. + N + (Mod.)
- SN \longrightarrow Dét. + N + (SA)
- SN \longrightarrow Dét. + N + (Rel)
- SN \longrightarrow Dét. + N + (SP)

Quand l'adjectif devient la tête d'un syntagme, il forme ce que nous appelons syntagme adjectival (SA). Ce dernier est une catégorie secondaire de cette catégorie principale qui est le nom. L'adjectif s'accorde en genre et nombre avec le nom. Ce syntagme peut recevoir des compléments : SP, infinitif ou phrase. Le modificateur ou l'expansion de ce groupe ou syntagme est un adverbe (Adv) :

- SA \longrightarrow (Mod.) + A + (SP)
- SA \longrightarrow (S Adv) + A + (SP)

Remarquons ces exemples :

(5) a. Un facteur **très amusant**.

(Dubois-Charlier & Leeman, Comment S'initier À La Linguistique, 1993, p. 98).

b. le livre **que j'ai lu**.

(Chiss, Filliolet, & Maingueneau, 1992, p. 66).

2.1.2. Le syntagme verbal (SV)

C'est un constituant fondamental de la phrase s'organisant autour du verbe. Le syntagme verbal est constitué d'un verbe seul, ou peut prendre une ou plusieurs expansions. Les expansions de ce syntagme sont : syntagme nominal avec le verbe transitif direct ou / et syntagme prépositionnel avec les verbes transitifs indirectes; syntagme adjectival ou nominal si le verbe est copulatif (être, devenir, sembler, paraître, rester, croire, trouver, etc.). Le

syntagme verbal formé avec être peut également accompagné d'un syntagme prépositionnel ou un adverbe (complément circonstanciel ou bien complément de phrase).

La réécriture syntaxique du constituant verbal est :

- SV → V
- SV → V + SN
- SV → V + SP
- SV → V + SN + SP
- SV → Cop + SA
- SV → Cop + SN
- SV → Cop + SP
- SV → Cop + SAdv

Il convient de noter à cet égard les exemples suivants :

(6) a. En été, le ciel est **bleu**.

(Genouvrier, Peytard, & Chevalier, 1970, p. 133).

b. Mon père est **un chasseur acharné**.

(Ibid.).

c. Son père est **dans le jardin**.

(Dubois & Lagane, 1973, p. 33).

2.1.3. Le syntagme prépositionnel (SP)

Cette dénomination est le plus souvent utilisée, mais cela n'empêche pas l'utilisation d'autres termes comme « syntagme circonstanciel » ou « syntagme adjoint » pour le désigner. C'est un constituant facultatif de la phrase, il est formé d'une préposition ou une locution prépositionnelle suivie d'un syntagme nominal. Pourtant « **ce constituant comporte autant d'élément sans préposition comme (chaque jour, la semaine dernière, ici, hier, etc.)** » (Chiss, Filliolet, & Maingueneau, 1992, p. 67). À noter que le modificateur de ce syntagme est : syntagme prépositionnel, des adverbes, quelques syntagmes nominaux :

- SP → prép + SN

Comme le montre les exemples suivants :

(7) Le petit enfant joue **dans la cour**.

(Dubois & Lagane, 1973, p. 31).

(8) Paul se promène là.

(Maingueneau, 1999, p. 89).

2.2. Représentation graphique de l'A.C.I.

L'analyse en constituants immédiats permet de révéler une hiérarchie de constituants. Le syntagme nominal (SN), le syntagme verbal (SV) et le syntagme prépositionnel (SP), qui sont les constituants immédiats de la phrase, se trouvent au même niveau d'analyse. Ces constituants sont à leur tour analysés niveau par niveau jusqu'à ses éléments ultimes (en général les mots).

Pour représenter cette succession de niveaux hiérarchisés, il y a plusieurs types de schémas (parenthèses, boîtes, etc.), mais le plus employé est celui de l'arbre syntaxique qui donne une description syntaxique à chaque phrase :

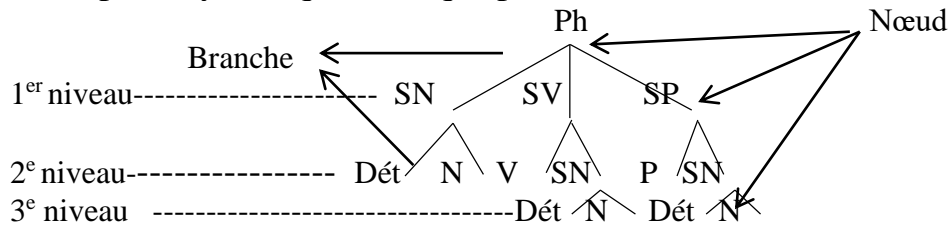


Figure (1- 1) « Représentation graphique de l'A. C.I » (Chiss, Filliolet, & Maingueneau, 1992, p. 59).

3. Présentation du champ d'enquête

De l'Antiquité à nos jours, la phrase descriptive est utilisée dans tous les domaines littéraires et non littéraires pour des motifs différents. Cependant, l'emploi de ce type de phrases a été très répandu dans le domaine littéraire au XIX^e siècle, surtout dans les romans parce que ceux-ci sont un terrain fertile pour tout ce qui est nouveau, et ils sont considérés comme l'un des genres littéraires les plus importants, en ce temps-là. C'est pourquoi nous allons focaliser notre attention sur la structure de la phrase descriptive dans ce genre littéraire. Le roman du XIX^e siècle adopte la technique descriptive comme une des méthodes artistiques, qui occupe une place fondamentale non seulement dans les genres littéraires, mais aussi dans tous les autres genres. Les phrases descriptives jouent un rôle très remarquable dans le roman car elles donnent des informations minutieuses concernant les caractéristiques d'un être, d'un sentiment, d'une chose, d'un lieu ou d'un personnage dans ce roman. En fait, ces phrases composées de propositions sont organisées dans le contexte d'une nouvelle ou d'un roman en diverses séquences. Celles-ci ont été définies par Adam dans son livre intitulé (*Les textes : types et prototypes*) : « **des structures préformatées de regroupements typés et ordonnés de paquets de propositions** » (Adam, 2017, p. 23).

En fait, la phrase descriptive du XIX^e siècle a connu un grand succès avec les écrivains réalistes et naturalistes. Ceux-ci utilisent beaucoup ce type de phrase dans leurs romans pour

présenter une description réaliste, scientifique et précise de la société. En fait, il y a de nombreux auteurs qui ont utilisé les phrases descriptives dans leurs romans au XIX^e siècle, comme : Balzac, Flaubert, Maupassant, Zola, etc. Mais, parmi eux, nous avons trouvé dans la phrase de Balzac une matière idéale parce que ses phrases sont variées et dynamiques qui se trouvent en séquences descriptives suffisamment riches en détails et caractérisées par une esthétique homogène grâce à des connecteurs spatiaux (devant, derrière à gauche, à droite, etc.), temporels (plus tard, une heure avant, etc.) et logiques (d'abord, puis, enfin, et, mais, etc.).

3.1. Description des données (corpus)

En fait, il est difficile d'analyser toutes les phrases descriptives dans les romans balzaciens, afin de découvrir leurs structures, nous allons ainsi analyser (3) phrases descriptives comme corpus choisies dans deux grands romans balzaciens très grands et célèbres par description, ces romans sont : (*Le père Goriot*) et (*Eugénie Grandet*). Les phrases descriptives sélectionnées sont :

1) « **La profondeur de cette maison comporte deux croisées qui, au rez-de-chaussée, ont pour ornement des barreaux en fer, grillagés** ».

(Balzac, *Le père Goriot*, 1999, p. 25).

2) « **Ses yeux gris mélangés de noir exprimaient une douceur, une résignation chrétiennes** ».

(Balzac, *Le père Goriot*, 1999, p. 35).

3) « **Sa montre, négligemment abandonnée au hasard dans une poche, se rattachait par une courte chaîne d'or à l'une des boutonnières** ».

(Balzac, *Eugénie Grandet*, 1984, p. 49).

3.2. L'analyse syntaxique des phrases descriptives

1) « **La profondeur de cette maison comporte deux croisées qui, au rez-de-chaussée, ont pour ornement des barreaux en fer, grillagés** »

(Balzac, *Le père Goriot*, 1999, p. 25).

Cette phrase complexe contient seulement deux propositions :

a. **La profondeur de cette maison comporte deux croisées**

b. **Qui, au rez-de-chaussée, ont pour ornement des barreaux en fer, grillagés.**

Les deux propositions, principale (a) et subordonnée relative (b), sont reliées par le pronom relatif sujet "qui", celui-ci remplace l'antécédent (deux croisées).

- 2) « **Ses yeux gris mélangés de noir exprimaient une douceur, une résignation chrétiennes** »
 » (Balzac, Le père Goriot, 1999, p. 35).

Cette phrase simple est composée d'une seule proposition car elle comprend un seul verbe à l'imparfait (exprimaient).

- 3) « **Sa montre, négligemment abandonnée au hasard dans une poche, se rattachait par une courte chaîne d'or à l'une des boutonsnières** ».

(Balzac, Eugénie Grandet, 1984, p. 46).

C'est une phrase simple comportant un seul verbe transitif (se rattachait). Ce verbe prend complément d'objet indirect (à l'une des boutonsnières).

3.3. La structure syntagmatique de la phrase descriptive

- 1) « **La profondeur de cette maison comporte deux croisées qui, au rez-de-chaussée, ont pour ornement des barreaux en fer, grillagés** »

(Balzac, Le père Goriot, 1999, p. 25).

Règles syntagmatiques (RS) :

Ph → SN + SV + SN + SP + SV

SN → Dét + N + Mod (Mod = SP)

SV → V + SN

SN → Pron

SP → Prép. + SN

SV → V + SP + SN

2) Ses yeux gris mélangés de noir exprimaient une douceur, une résignation chrétiennes »

(Balzac, Le père Goriot, 1999, p. 35).

Règles syntagmatiques (RS) :

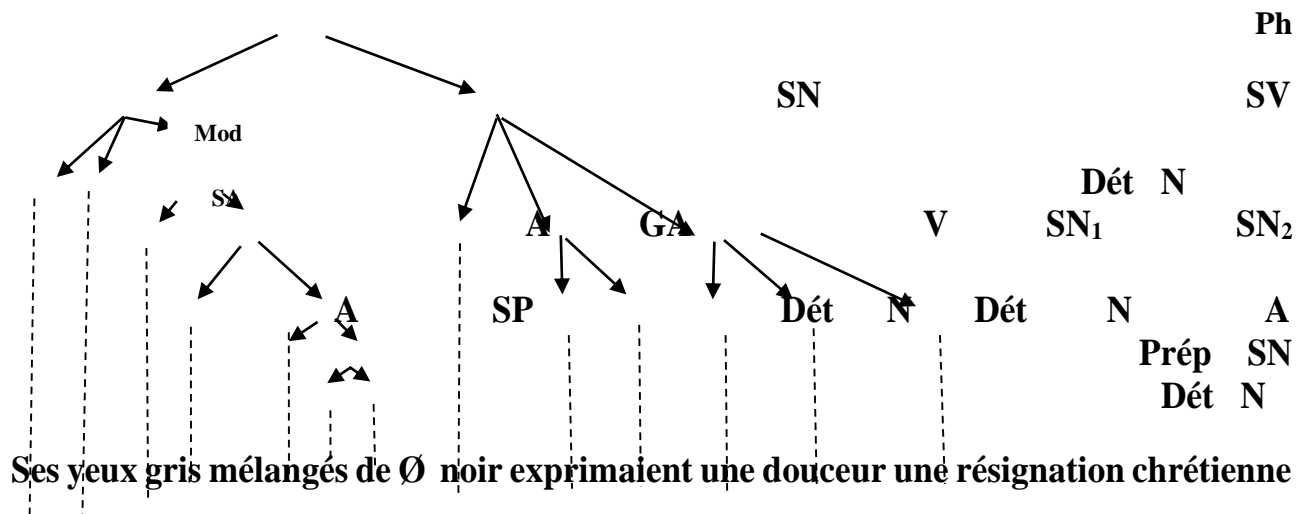
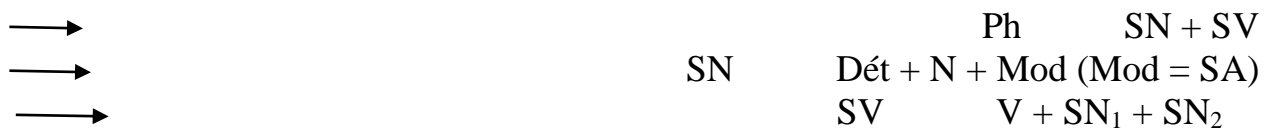


Figure 2

Conclusion

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères. Tout au long de ce travail, nous avons élucidé la structure de la phrase descriptive en suivant un parcours à la fois théorique et pratique procédant en trois étapes. Nous avons tout d'abord discuté des outils théoriques sur lesquels nous nous sommes appuyées, pour arriver à bien étudier notre sujet. Nous avons parlé des concepts très intéressants : la phrase descriptive, la phrase simple et complexe, les propositions juxtaposées, coordonnées et subordonnées; sans oublier la classe des mots. Puis, nous avons parlé de l'analyse en constituants immédiats et sa représentation arborescente sur lesquelles nous nous sommes appuyées, pour analyser le corpus. Enfin, nous avons analysé les phrases descriptives choisies de Balzac. À la lumière des résultats obtenus, nous concluons ce qui suit :

La phrase descriptive possède des structures syntaxiques riches et variantes incorporant des phrases simples et complexes dans des proportions variables. Cette phrase est généralement composée d'un syntagme nominal avec une expansion (soit adjectivale, soit relative ou soit prépositionnelle) et d'un syntagme verbal, en particulier les copulatifs comme (être, devenir, rester, paraître, sembler, ...) suivis d'un syntagme adjectival, nominal ou prépositionnel. En outre, il est à noter que ces deux syntagmes, nominal et verbal, peuvent prendre facultativement un syntagme prépositionnel (complément circonstanciel de temps, de lieu, de manière, de but, etc.).

Bibliographie

- Adam, J. (2017). *Les Textes : types et prototypes*. Paris: Armand Colin.
- Balzac, H. (1984). *Eugénie Grandet*. Paris: Grands Écrivains.
- Balzac, H. (1999). *Le père Goriot*. Paris: Gallimard.
- Blitman, D. (2015). *Le langage est-il inné ? : Une approche philosophique de la théorie de Chomsky sur le langage*. Presses Universitaires de Franche-Comté.

- Bocquet, L. (1921, Juillet-Décembre). La phrase descriptive. *La revue pédagogique*, pp. 335-356. Récupéré sur https://education.persee.fr/doc/revpe_2021-4111_1921_num_79_2_8323
- Chiss, J., Filliolet, J., & Maingueneau, D. (1992). *Linguistique française : 2 - syntaxe communication poétique*. Paris: Hachette supérieur.
- Dubois, J., & Lagane, R. (1973). Paris: Larousse.
- Dubois-Charlier, F., & Leeman, D. (1988). *Dictionnaire de la langue française lexis*. Paris: Larousse.
- Dubois-Charlier, F., & Leeman, D. (1993). *Comment S'initier À La Linguistique*. Paris: Larousse.
- Gardes-Tamine, J. (2018). *La grammaire 2- syntaxe*. Paris: Armand Colin.
- Genouvrier, E., Peytard, J., & Chevalier, J.-C. (1970). *Linguistique et enseignement du français*. Paris: Larousse.
- Grvisse, M. (1968). *Cours d'analyse grammaticale*. Paris: Duculot.
- Hamon, A. (1999). *Analyse grammaticale et logique*. Paris: Hachette livre.
- *Les outils de la description*. (2023). Récupéré sur Espace français.com: <https://www.espacefrancais.com/les-outils-de-la-description/>
- Maingueneau, D. (1999). *Syntaxe du français*. Paris: Hachette.
- Robert, P. (1962). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Société du Nouveau Littré.